

1. Record Nr.	UNINA9910341155403321
Autore	Boudet Jean-Patrice
Titolo	Experts et expertises au Moyen Âge. Consilium quaeritur a perito : XLIIe Congrès de la SHMESP (Oxford, 31 mars-3 avril 2011) // Societe des historiens medievistes de l'Enseignement superieur public
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Sorbonne, 2019
ISBN	979-1-03-510160-2
Descrizione fisica	1 online resource (355 p.)
Altri autori (Persone)	BoureauAlain BubenicekMichelle CaiozzoAnna ChandelierJoël ChargeatMartine CollardFranck DenjeanClaude FellerLaurent GazeauVéronique GiraudCédric GorochovNathalie GranierThomas Leveleux-TeixeiraCorinne MadelineFanny MoulinMarie-Anne NicoudMarilyn PépinGuilhem PrétouPierre SantamariaJean-Baptiste SibonJuliette SkodaHannah SouussenClaire ToneattoValentina VernaCatherine VictorSandrine WickhamChris Societe des historiens medievistes de l'Enseignement superieur public
Soggetti	History Medieval & Renaissance Studies expert

---

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Le XLIIe Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, qui s'est tenu à Oxford en mars-avril 2011, a consacré ses travaux à une figure longtemps mal connue et mal identifiée, une figure dont la dénomination semble à ce point sortie de la technocratie moderne qu'on peine à l'imaginer pour les époques plus anciennes, et pour le Moyen Âge en particulier : l'expert. À la charnière de la pratique et de la doctrine, l'expert sert de raccord entre des expériences sociales aussi complexes que diversifiées. Seul ou en petit comité, il est requis pour donner son avis, valider une hypothèse, dire sa vérité nourrie – du moins, le suppose-t-on – d'objectivité et de connaissances savantes, dans les lieux les plus divers : le tribunal évidemment, mais aussi le chantier de construction, le lit du malade, devant des reliques ou lors d'une discussion savante. Ce qui qualifie l'expert à agir, c'est à la fois un savoir reconnu et une position sociale : la compétence technique ne suffit pas toujours ; il y faut en plus une reconnaissance qui n'est pas souvent explicitée, mais qui est pourtant indispensable pour que les parties requérantes s'en remettent à l'avis d'une tierce personne. C'est à cet entre-deux social et fonctionnel, entre savoir et faire savoir, que se situe la fonction de l'expert. En en faisant le sujet de son congrès, la Société des médiévistes a voulu attirer l'attention sur cette fonction qui n'est ni un métier, ni un statut permanent, mais qui présuppose à la fois la maîtrise savante et la capacité de la faire reconnaître dans des situations nécessairement délicates ou incertaines. La multiplicité des cas ici examinés, qui balaien tout le millénaire médiéval, de l'Orient à l'Occident, témoigne de la place qu'a su conquérir ce technicien – le métier étant très majoritairement masculin, comme tous les espaces de domination – qui vient aider à la prise de décision, sans être lui-même décisionnaire. C'est qu'en effet l'expertise...

---